

# ANARCOOP



## LE COURANT LIBERTAIRE

Cette nouvelle gazette est le fruit du travail des membres de la section syndicale CNT, présente chez Enercoop. Elle reflète un point de vue qui nous est propre, qui ne se revendique pas être celui d'Enercoop dans son ensemble. Nous espérons toutefois que cela alimentera les débats et les orientations de notre coopérative.

### UN SYNDICAT DANS UNE COOPÉRATIVE ?

Après l'apparition des plateformes de coursiers en Europe, un phénomène curieux s'est produit. Les livr·eur·euse·s à vélos, d'abord convaincu·e·s qu'il s'agissait là d'une façon de travailler qui les rendait plus libres, les affranchissant d'un·e « vrai·e patron·ne », ont vite compris que les plateformes n'étaient pas leurs alliés.

Des conflits qui ont suivi ont émergé de nouvelles formes de luttes, et dépoussiéré d'anciennes, dont la création de syndicats de coursiers. Enfin, comme pour compléter cent cinquante ans d'histoire en accéléré, des coopératives sont apparues (comme le CLAP, Collectif des Livreurs Autonomes de Paris).

Et la question peut donc se poser, est-il toujours pertinent de former des syndicats dans une coopérative, c'est-à-dire dans une forme juridique qui appartient à ses salarié·e·s, et dont ils ont, théoriquement, la souveraineté de décision ? Le syndicalisme est dans sa plus simple expression le moyen, pour ceux qui n'ont rien d'autre dans le rapport de force de la production, de faire entendre leur voix. Or, même dans une coopérative, ce rapport de force de la production existe.

La coopérative reste une entreprise, soumise à la tension d'un marché, de l'emploi, d'une verticalité dans la production et d'un environnement économique souvent hostile. Pas de propriétaire lucratif ou d'actionnaires est une chose, pas de rapport salarial en est une autre. À moins d'arriver à une structure parfaitement horizontale, à une égalité stricte des salaires, et une division du travail nulle (chacun peut tout faire), il y a toujours une hiérarchie, des chef·fe·s et des inégalités. Et la lutte contre ces inégalités reste légitime, c'est la raison d'être du syndicalisme.

Lorsqu'une coopérative grossit, la division du travail s'accentue. Les cœurs de métier s'éloignent les un·e·s des autres. Les conditions de travail des un·e·s deviennent petit à petit méconnues des autres. Et l'argument de la « réalité économique » vient creuser les écarts entre les travaill·eur·euse·s.

Le syndicalisme dans une entreprise, qu'elle soit sous la forme d'une coopérative ou non propose ainsi un espace de dialogue et de soutien quand il n'est pas un espace dans lequel se construisent des solutions.

**À la CNT ce principe est résumé par ces quelques mots : La liberté comme base, l'égalité comme moyen et l'adelphité\* comme but.**

\*La citation de Ricardo Mella en 1910 qui disait « fraternité » étant un peu vieillotte, nous avons choisi de la réactualiser. Le terme « adelphité » permet de ne pas faire de distinction entre les citoyen·ne·s.

### EN PLUS

**Les riches ce sont toujours les autres :** Article sur le rapport de l'Observatoire des inégalités paru en juin :  
[https://www.libération.fr/france/2020/06/10/51-millions-de-riches-dont-pas-mal-qui-s-ignorent\\_1790852](https://www.libération.fr/france/2020/06/10/51-millions-de-riches-dont-pas-mal-qui-s-ignorent_1790852)